CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL VENDÉE Pharmacie

DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES

rétrocession et bon usage des médicaments à domicile







DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES - SITES DU CHD

Pharmacie site de La Roche-sur-Yon

Boulevard Stéphane MOREAU 85925 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9 Tél: 02.51.44.62.16 - Fax: 02.51.44.62.96

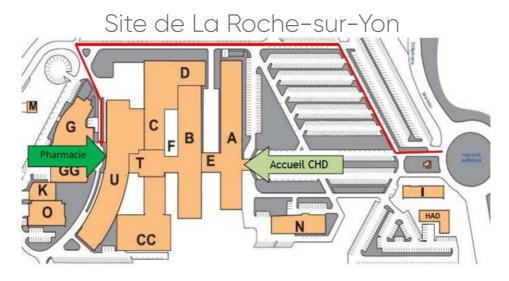
commandes.medicaments.pharmacie@chd-vendee.fr

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 Les samedis de 9h00 à 12h30



- > Si cela vous a été demandé lors de votre précédente venue, merci d'appeler 10 jours avant de venir à la pharmacie
- > Apporter l'original de l'ordonnance
- > Munissez-vous de votre Carte Vitale et de votre attestation de mutuelle
- > Récupérer une fiche de circulation au bureau des entrées :
 - > dans le hall de l'entrée principale de 8h à 17h30, bât A (niveau 0)
 - > ou dans le hall du Pôle Femme-Enfant de 8h30 à 17h, bât U (niveau -1)
- > Se présenter à la pharmacie, bâtiment U (niveau -2)



DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES - SITES DU CHD

Pharmacie site de Luçon

41 rue Henry Renaud 85407 LUCON Cedex Tél : 02.51.28.33.26 - Fax : 02.51.28.33.20

commandes.medicaments.pharmacie@chd-vendee.fr

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h45



- > Téléphoner 10 jours avant de venir à la pharmacie pour connaître la disponibilité des médicaments
- > Apporter l'original de l'ordonnance
- > Vous munir de votre carte vitale et de votre attestation de mutuelle
- > Récupérer une fiche de circulation
 - > au bureau des entrées dans le bâtiment « B » Delorme, hall d'entrée principale, de 8h00 à 17h30
 - > ou dans le hall d'accueil SSR, bâtiment A, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- > Se présenter à la pharmacie, bâtiment K



DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES - SITES DU CHD

Pharmacie site de Montaigu

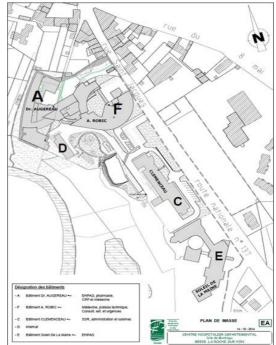
54 rue Saint Jacques - BP 259 - 85602 MONTAIGU Cedex Tél: 02.51.45.40.26 - Fax: 02.51.45.40.14 preparateur.pharmacie.montaigu@chd-vendee.fr

HEURES D'OUVERTURE:

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

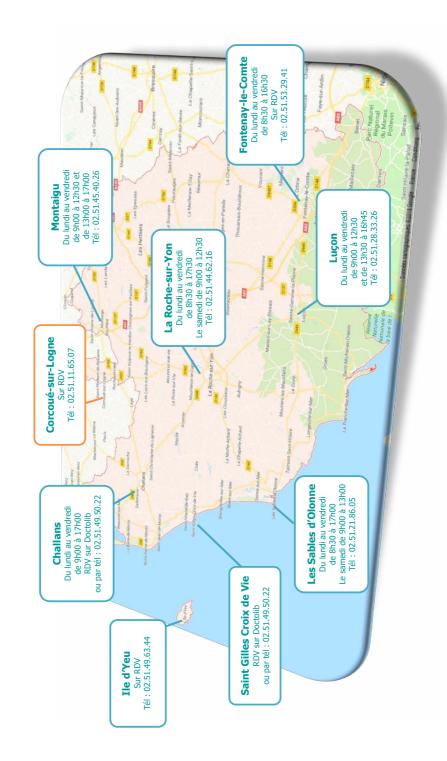


- > Téléphoner 10 jours avant de venir à la pharmacie pour connaître la disponibilité des médicaments
- > Apporter l'original de l'ordonnance
- > Vous munir de votre carte vitale et de votre attestation de mutuelle
- > Récupérer une fiche de circulation au bureau des entrées situé dans le hall principal du bâtiment F (ROBIC) ouvert de 9h00 à 17h00
- > Se présenter à la pharmacie, bâtiment F, niveau -1



Site de Montaigu

Pharmacies hospitalières pratiquant la rétrocession en Vendée et à Corcoué sur Logne OÙ RETIRER VOS MÉDICAMENTS?



BON USAGE DES MÉDICAMENTS à domicile

Où trouver ces médicaments

- → En pharmacie de ville
- → En pharmacie hospitalière parfois pour des médicaments non disponibles en ville ou bénéficiant du double circuit ville et hôpital (médicament VIH, hépatite B et C)

En cas de doute, questionnez un professionnel de santé

Les connaître

- → Le nom du médicament est inscrit en gros sur la boîte
- → La DCI (dénomination commune internationale) est le nom de la substance active inscrite sous le nom du médicament

Avec les génériques, il faut connaître le nom du médicament + le nom de la substance pour éviter les doubles prises



→ Les pictogrammes alertent des risques particuliers :







LES MÉDICAMENTS **au volant**











■ Bien les utiliser

Posologie, dosage, heure de prise et durée de traitement.

Évitez de prendre des traitements sans avis du médecin (risque de double prise, interactions ou incompatibilités entre les médicaments).

Ne donnez pas vos médicaments à d'autres personnes. Les médicaments prescrits sont conseillés pour une indication précise. Ils peuvent se révéler inutiles voire nocifs dans une autre situation ou pour une autre personne.

■ S'organiser pour ne pas les oublier

- → Prise régulière par rapport aux repas
- → Mettre un réveil ou un rappel sur son téléphone
- → Utiliser un pilulier
- → Faire un plan de prise
- → Se faire aider par un proche ou un professionnel de santé

En cas d'oubli, ne pas prendre de double dose, contactez votre médecin ou pharmacien.

Surveiller les effets indésirables

Déclarez à votre médecin ou pharmacien les effets indésirables que vous avez pu remarquer.

Vous vous sentez mieux? Des effets indésirables sont apparus?

N'arrêtez pas votre traitement de vous-même, contactez et informez votre médecin ou pharmacien.

Les conserver

Conservez tous vos médicaments dans leur emballage d'origine avec leur notice.

- → La boîte: identification du médicament et protection.
- → La notice : informations importantes de sécurité et de bon usage.

Conservez tous vos médicaments dans un seul endroit (à l'abri de la lumière, de l'humidité et de la chaleur) et hors de portée des enfants.

Pour les médicaments se conservant au réfrigérateur, munissez-vous d'une poche isotherme pour le transport de la pharmacie à chez vous.

ATTENTION aux vagues de chaleur, certains médicaments sont à conserver à moins de 25°C.

Vérifiez la durée de conservation. N'utilisez pas un médicament au-delà de la date limite d'utilisation indiquée sur la boîte et sur les plaquettes. Il peut devenir inefficace voire nocif une fois périmé.

ATTENTION après ouverture, la date d'utilisation des solutions, crèmes, sirops, collyres peut être limitée dans le temps (risque de contaminations bactériennes). Référez-vous à l'emballage ou la notice.













RAPPORTEZ à votre pharmacien vos médicaments périmés, non utilisés ou dont l'aspect a changé. Les boîtes et notices sont à mettre à la poubelle.

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL VENDÉE Site de La Roche-sur-Yon

Les Oudairies 85925 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX 9 Pharmacie - Tél. 02.51.44.62.16

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL VENDÉE Site de Luçon

41 rue Henry RENAUD BP 159 85407 LUÇON CEDEX Pharmacie - Tél. 02.51.28.33.26

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL VENDÉE Site de Montaigu

54 rue St Jacques 85602 MONTAIGU CEDEX Pharmacie - Tél. 02.51.45.40.26

www.chd-vendee.fr





















